ESA : de la théorie à l'expérience de vie

L'État social actif est un concept. Il repose sur un ensemble d'idées, parfois d'opinions, qui, alimentées par des points de vue théoriques, ont fini par bâtir une référence en matière de politique de l'emploi en Europe et, depuis la fin des années 1990, en Belgique. Que recouvrent ces opinions ? Ces idées rencontrent-elles la réalité ? S'avèrent-elles justes ? Pour explorer le concept, il nous a paru intéressant de pointer, en regard des opinions les plus fréquentes, quelques propos de personnes en processus d'alphabétisation, relatant des faits fondés sur l'expérience.

par Anne GODENIR et Aurélie STORME

La démarche politique, trop souvent, met à rude épreuve l'expérience de vie. La démarche scientifique cherche, quant à elle, à mettre la théorie à l'épreuve de la réalité. Confronter la théorie à l'expérience de vie, c'est toujours amener le pot de fer contre le pot de terre, car ce sont toujours les mêmes qui font et défont les théories. Néanmoins, l'exercice nous parait utile, pour démonter les préjugés, battre en brèche les stéréotypes, lutter contre les généralisations.

Du point de vue théorique, cet article va pointer un ensemble de propos qui sont reliés par leurs auteurs au concept d'État social actif. Bien connus, relayés par la presse et dans l'opinion publique, ils ont tous été exprimés par des personnes de renom. Face à ces citations et pour alimenter l'autre point de vue, celui de l'expérience de vie, nous nous réfèrerons aux propos d'apprenants en alphabétisation, qui ont servi de base pour l'écriture d'un article paru en 2009 dans le *Journal*

de l'alpha : *Chômeur 'exemplaire' recherche emploi* [1]. Les propos des uns trouvent parfois un écho, mais plus souvent une contradiction, dans les propos des autres.

Récompenser l'effort et célébrer la créativité

Le concept 'd'État social actif' est entré en force lors du Sommet européen de Lisbonne de 2000, sacrifiant officiellement celui 'd'État-providence'. Au cours du Sommet de Lisbonne, les leaders de différents pays ont précisé leur souci de *« transformer nos sociétés en États actifs sociaux »*. Dans les années 90, ce sont souvent des socialistes devenus sociaux-libéraux, tel Anthony Blair et son New Deal, qui mettent en œuvre cette tentative de conjuguer le libéralisme et la justice sociale, via l'activation des politiques d'emploi.

> *« In the past : the promotion of social justice was sometimes confused with the imposition of equality of outcome. The result was a neglect of the importance of rewarding effort and responsibility, and the association of social democracy with conformity and mediocrity rather than the celebration of creativity, diversity and excellence. »* (Tony BLAIR and Gerhard SCHRÖDER, **Europe : The Third Way / Die Neue Mitte**, 1998, http://library. fes.de/pdf-files/bueros/suedafrika/02828.pdf)
> Traduction : Dans le passé, la promotion de la justice sociale était parfois confondue avec l'imposition d'une égalité de revenu. Le résultat fut qu'on a négligé l'importance de *récompenser l'effort et la responsabilité*, et qu'on a associé la sociale démocratie avec la conformité et la médiocrité plutôt que de célébrer la créativité, la diversité et l'excellence.

1. *In Journal de l'alpha, n°170, septembre 2009, pp. 61-66.*

Cela dit, l'idée n'est pas neuve. Selon Mateo Alaluf, dès les années 30, il existait des mesures 'actives' en matière d'emploi, ne différant des pratiques actuelles que par le fait qu'elles n'étaient pas nommées comme telles. Par exemple, les techniques de réquisition des chômeurs, les mesures de réadaptation professionnelle, ou encore les dispositifs contre 'l'inaction' des jeunes sans emploi comme les centres de travail pour jeunes chômeurs. [2]

Les mots changent, les réalités restent. La mise en œuvre de l'État social actif à travers les politiques d'activation des chômeurs récompense-t-elle effectivement l'effort et la responsabilité, célèbre-t-elle la créativité, la diversité et l'excellence… ? Peut-être pas pour tous, c'est ce que nous allons voir.

Le point de vue d'apprenants en alphabétisation chômeurs complets indemnisés

Suite à la demande du *Journal de l'alpha* de recueillir des témoignages d'apprenants concernant les contraintes imposées par la politique d'accompagnement et de suivi des chômeurs, deux groupes d'apprenants de Lire et Ecrire Hainaut occidental (de Tournai et de Leuze) ont envoyé à la rédaction un compte rendu de leurs débats sur la 'chasse aux chômeurs'. Le texte présente des extraits de ces débats et des situations commentées par la formatrice. L'ensemble a été relu par les deux groupes en formation qui ont réfléchi aux questions liées à la politique d'activation des chômeurs.

2. *GEUENS G.,* ***Vous avez dit « social » ?****, in Toudi mensuel, n°63-64, mai-juin 2004, www.larevuetoudi.org/fr/story/l%E2%80%99%C3%A9tat-social-actif-en-belgique*

Je pourrais refaire l'histoire de ce qui m'a amené à travailler l'accompagnement et le contrôle de disponibilité des chômeurs en formation. Mais ce serait complexe, tant il s'agit d'une concordance d'éléments. (…) L'élément déclencheur a été l'arrivée d'un nouvel apprenant en janvier 2009. Après 22 ans de chômage durant lesquels personne ne lui avait rien demandé, l'ONEM l'obligeait, en quelques semaines, à rendre des comptes sur sa recherche d'emploi, à envoyer des 'lettres de motivation', à tenir un journal de bord, à effectuer un certain nombre de démarches et, le cas échéant, à s'inscrire dans une formation. Sans cela, il risquait de se voir supprimer temporairement, voire définitivement, ses allocations de chômage. (…) Il disait qu'il était envoyé par le FOREM parce qu'il ne savait pas 'faire' une lettre de motivation. On pourrait penser qu'avec un objectif aussi précis, ce serait extrêmement simple… mais c'était loin d'être le cas. Ce monsieur ne comprenait pas pourquoi il devait répondre à deux annonces d'emploi par mois, alors que d'autres membres du groupe n'avaient pas les mêmes contraintes. (…) Plus inquiétant, à mon sens, était que certains, en répondant aux exigences d'un contrat, perdaient un peu le 'sens' de la recherche d'emploi. C'est au moment où nous avons commencé à lire les contrats et à les comparer que les discussions et les débats ont commencé au sein du groupe : informations, prises de conscience…, mais aussi débats de fond sur la réalité économique, le monde du travail, la crise actuelle, la vie quoi !

Marilyn, formatrice

C'EST UN CONTRAT OBLIGATOIRE QUE VOUS DEVEZ SIGNER OBLIGATOIREMENT SOUS PEINE DE SANCTIONS INÉVITABLES!
MERCI POUR LE CHOIX!
TITOM

La façon de poser le problème

La conception des défenseurs de l'État social actif : la thèse de l'effet pervers, le piège à l'emploi, l'aide sociale qui démotive

- *« L'aide aux pauvres ne sert qu'à aggraver la pauvreté – autrement dit, [c'est] la thèse de l'effet pervers. »* [3]
- *« En essayant de faire plus pour les pauvres, nous avons réussi à faire plus de pauvres. En essayant de faire tomber les barrières qui interdisaient aux pauvres d'échapper à leur sort, nous leur avons par mégarde dressé un piège. »* [4]
- *« À l'évidence, activation est un mot clé. Il convient, autant que possible, de supprimer ou de corriger les mécanismes de l'actuel système de sécurité sociale qui découragent les gens au lieu de les encourager à être actifs, de façon à ce que le filet de protection sociale ne constitue plus un piège à l'emploi. »* [5]
- *« ll [faut] tenir compte, dans l'intérêt même des plus démunis, de l'effet positif que des inégalités peuvent avoir sur l'incitation à travailler, à se former, à épargner, à investir et, par là, sur la taille du gâteau [à partager]. »* [6]

---

*3. HIRSCHMAN A., **Deux siècles de rhétorique réactionnaire**, Fayard, Paris, 1991, p. 54.*
*4. MURRAY Ch., **Losing ground : American social policy, 1950-1980**, Basic Books, New York, 1984 (cité par : GEUENS G., op. cit.).*
*5. VANDENBROUCKE F., **Discours du 13 décembre 1999. Exposé Den Uyl (L'État social actif)**, http://oud.frankvandenbroucke.be/html/soc/ZT-991213.htm*
6. Extrait d'où est tirée la phrase mise en exergue : « Ce qui est défendable éthiquement, ce n'est pas la maximisation immédiate de la part actuelle du plus démuni – ce qui nous ramènerait à un égalitarisme simpliste. C'est la maximisation de la part durablement attribuable aux plus démunis – c'est-à-dire le maximin soutenable. (…) Comme l'étymologie le suggère, le maximin c'est la maximisation du minimum, c'est une répartition du gâteau à partager qui attribue autant que possible à celui qui en reçoit le moins. (…) Le maximin

- *« Il est fondamental de lutter contre les pièges à l'emploi et de mettre fin aux situations qui ne rendent pas le travail suffisamment rémunérateur pour les chômeurs. »* [7]

La conception des apprenants en alpha : l'effet pervers du suivi de la recherche d'emploi, le contrôle social qui démotive

- *« Pour nous, ce qui est important, c'est de trouver du travail ; pour l'ONEM, on dirait que c'est d'être 'occupé'. C'est bien d'être occupé pour le moral, mais pas à n'importe quoi ! »*
- *« Tu dois tout le temps recommencer les mêmes démarches, tu ne reçois pas souvent de réponse, c'est décourageant ! Tu as envie de laisser tomber ! »*
- *« Une fois qu'on est en formation ou qu'on a eu un contrôle qui s'est bien passé, on ne nous appelle plus. »*
- *« P. dit qu'il ne va plus dans les agences d'intérim. Pourtant, il pourrait y trouver du travail mais, lorsqu'il y va, on ne lui signe pas un papier prouvant qu'il y est passé. Il a signé un 'contrat' avec l'ONEM et il doit prouver sa recherche d'emploi par des écrits. Il a glissé de la 'recherche d'emploi' à la 'recherche de preuves'. »*
- *« On ne cherche plus de travail, on cherche à prouver qu'on en cherche. »*

soutenable peut diverger notablement de l'égalité, du fait qu'il doit tenir compte, dans l'intérêt même des plus démunis, de l'effet positif que des inégalités peuvent avoir sur l'incitation à travailler, à se former, à épargner, à investir et, par là, sur la taille du gâteau. » (VAN PARIJS Ph., ***Philosophie de la fiscalité pour une économie mondialisée****, in Archives de philosophie du droit, n°46, 2002, www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/etes/documents/_2002.Fiscalite_Archives_ph.dr.pdf).*

7. MILQUET J., ***Note de politique générale de la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances****, 15 avril 2008, www.lachambre.be/FLWB/pdf/52/0995/52K0995017.pdf*

- *« On commence à voir des 'professionnels' de la formation. »*
- *« Ben oui ! Moi, par exemple ! Ça fait déjà 3 ou 4 ans que je suis là ! C'est plus longtemps qu'un travail ! »*
- *« J'ai 56 ans. Quand on est plus vieux, se remettre à niveau devient plus difficile. Après 3 ans de formation, je sens que je suis de moins en moins dynamique. »*
- *« Chercher du travail, ça coute cher. Tu dois payer le téléphone, le papier, les timbres, l'ordinateur. Tu dois te déplacer pour aller voir les patrons. Tu peux aller au FOREM, mais si tu n'habites pas tout près, le bus pour y aller, ça coute aussi. »*
- *« Chercher du travail, c'est devenu un travail ! »*

La dichotomisation : citoyens actifs (= au travail) versus assistés sociaux

- *« Chacun doit pouvoir trouver sa place dans notre société, contribuer solidairement à son développement et se voir garantir un droit à l'émancipation personnelle. La solidarité responsable, garante de la cohésion sociale de notre société, doit être dynamique ; elle ne peut être synonyme de résignation impuissante. »* [8]
- *« Nécessité de substituer au système passif de l'État-providence fondé sur l'indemnisation, une dynamique d'insertion sur le marché du travail qui considère les individus comme des citoyens actifs et pas comme des assistés à secourir. »* [9]

---

*8. Projet de réforme du minimex présenté en 2000 par le gouvernement arc-en-ciel (cité par : FRANSSEN A., **Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale**, in La Revue Nouvelle, n°12, décembre 2003, www.revuenouvelle.be/IMG/pdf/010-051_ARTICLE_Franssen.pdf).*

*9. Parti Réformateur Libéral, **Rendre confiance. Le Manifeste libéral**, Luc Pire, Bruxelles, 1996, p. 21.*

Mais, juste avant de devenir chômeur, on était travailleur

- *« On en arriverait presque à croire, qu'être chômeur, c'est enviable. Il ne faut pas oublier que la plupart des chômeurs ont perdu leur emploi. Même si certains se sont résignés à vivre avec les allocations de chômage, c'est 'la galère'. »*
- *« Il s'appelle Roger, il a 50 ans. Son plus grand désir serait qu'on rouvre la décharge où il a travaillé durant plus de 10 ans. Pourrait-on imaginer que le plus grand rêve de quelqu'un soit de retourner travailler dans une décharge ? Dans la saleté, les odeurs et par tous les temps ? Presque chaque jour, il répète : 'Maintenant, quand on a un travail, il faut le tenir à deux mains. Le jour où la décharge rouvre, ma mallette, elle est prête.' »*

La question morale

Le travail : un devoir, un accès à la légitimité...

- *« Il ne peut y avoir de redistribution équitable qui ne fasse place à la responsabilité individuelle. »* [10]
- *« Access to welfare benefits is one side of a contract between citizen and community which has as its reverse side various responsibilities that the individual citizen is obliged to meet ; as a condition of eligibility for welfare benefits, the state may legitimately enforce these responsibilities, which centrally include the responsibility to work. »* [11]

10. VAN PARIJS Ph., op. cit.
*11. WHITE S., **Social Rights and the Social Contract. Political Theory and the New Welfare Politics**, in British Journal of Political Science, volume 30, issue 03, july 2000, pp. 507-532.*

Traduction : L'accès aux avantages sociaux est le côté pile d'un contrat entre les citoyens et la communauté qui a pour revers les différentes responsabilités qu'un citoyen est obligé d'endosser : en tant que condition d'éligibilité aux avantages sociaux, l'État peut légitimement conditionner le droit aux avantages sociaux en obligeant le citoyen à assumer ces responsabilités, qui incluent de manière centrale la responsabilité de travailler.

- *« Il est intrinsèquement bon pour tout être humain de se consacrer à une tâche jugée socialement utile au sein des normes et des valeurs en vigueur parce que c'est ainsi qu'il acquiert sa légitimité aux yeux des autres, son existence sociale et son estime de soi. »* [12]
- *« S'il faut bien entendu un système qui protège les personnes vulnérables, il faut aussi modifier notre rapport au risque et à la sécurité dans la société. Nous ne voulons plus d'un système qui encourage la passivité, mais qui porte les gens à prendre des risques et à reconnaitre les obligations et les responsabilités qu'ils ont envers autrui et la communauté. En d'autres termes, la reconstruction de l'État social dans nos États occidentaux, c'est l'instauration d'un nouveau contrat social. »* [13]

---

*12. GIDDENS A. (cité par MATAGNE G., **De l'État social actif à la politique belge de l'emploi**, in Courrier hebdomadaire, CRISP, n°1737-1738, 2001).*
*13. GIDDENS A. (propos recueillis par DUVAL J.-F.), **La troisième voie réinvente la démocratie pour le 21e siècle**, in Construire, juin 1999, http://miroirs.ironie.org/socialisme/www.psinfo.net/entretiens/giddens/construire.html*

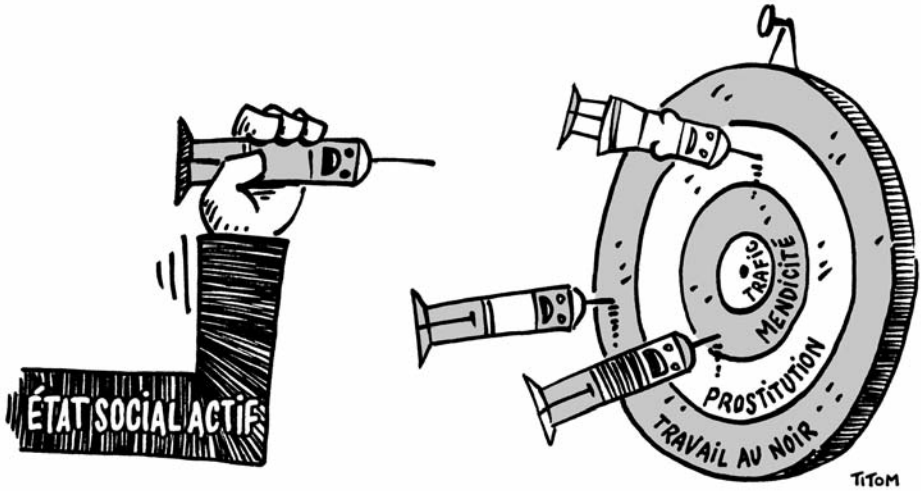

… ou un droit ?

- *« Il ne faut pas oublier qu'il n'y a plus de travail pour nous ! »*
- *« Il ne faut pas oublier qu'il y a de moins en moins d'emplois. Au plus on a une longue période de chômage, au plus le patron se demande pourquoi on n'a pas travaillé. »*
- *« Avec la crise économique, il y a encore moins de travail. »*
- *« On fait un repas de famille trois ou quatre fois par an. La dernière fois, c'était plus ou moins à Noël et ici, pendant les vacances de Pâques. La dernière fois, tout le monde travaillait à temps plein. En trois mois, il n'y a plus qu'une seule femme qui a un travail à temps plein. Tous les autres ont eu soit des réductions de temps de travail, soit sont au chômage. »*

Les solutions

Encourager...

- *« La participation active à la société est précisément une des chances essentielles que chaque individu doit recevoir. Elle est une des conditions du respect de soi-même, de la réalisation de soi et de l'épanouissement personnel. La participation active constitue un avantage pour chaque individu. Encourager la participation sociale, également pour les 'maillons faibles' de la société, doit faire partie intégrante et constituer l'objectif d'une politique sociale. »* [14]

... = surveiller

- *« De plus, l'État social actif a un effet proactif. Il n'attend pas qu'un risque social se produise ; au contraire, il met l'accent sur la prévention. Il peut le faire précisément parce qu'une série de nouveaux risques sociaux sont bien plus prévisibles. Le filet de protection, les soins restent indispensables, mais il faut une approche plus large. Il ne faut pas seulement une 'prévoyance', il faut aussi une 'surveillance', afin de supprimer dans les meilleurs délais la dépendance de soins. »* [15]

Surveiller le chômage/travail pour limiter les abus...

- *« Il faut contrôler, parce qu'il y a des gens, quand on leur parle de travailler, c'est tout de suite un certificat médical. »*
- *« La protection des malades existe mais on n'ose plus être malade de peur de perdre son emploi. »*

---

14. VANDENBROUCKE F. *(cité par* FRANSSEN A., *op. cit.).*
15. VANDENBROUCKE F., ***Discours du 13 décembre 1999****, op. cit.*

… ou surveiller la recherche d'emploi/contrôler pour contrôler ?

- *« Quand j'ai été reçu au FOREM, j'ai reçu une farde. Tu dois montrer toutes les démarches que tu fais, tu dois mettre ta farde en ordre. C'est compliqué de tenir en ordre parce qu'on ne reçoit pas toujours de réponse ou parfois deux mois après, tu dois retrouver l'annonce. Je ne suis pas secrétaire moi, ni bureaucrate, je suis manœuvre. »*
- *« L'ONEM met de plus en plus de conditions pour que le chômeur 'mérite' le 'droit' aux allocations. Le FOREM et l'ONEM mettent beaucoup d'énergie à contrôler (convocations, carte JOBPass [16],…). Cette énergie pourrait servir à aider le chômeur à retrouver un emploi. »*

Orienter…

- *« L'État social actif ne dirige pas mais il délègue. Il ne doit pas être une autorité purement donneuse d'ordres, mais une autorité qui oriente les individus et les organismes en les encourageant à choisir les voies voulues. »*[17]

… = imposer

- *« La politique lancée en 2004 vise à lutter contre le chômage et, en particulier, le chômage de longue durée (…) Il s'agit, tout d'abord, de mettre tout en œuvre pour offrir un accompagnement aux chômeurs. (…) Il s'agit en outre de l'obligation pour les chômeurs de chercher activement du travail et de collaborer à toutes les actions qui peuvent renforcer ou améliorer leur position sur le marché du travail. »* [18]

16. Le JOBPass est une carte à puce électronique que le demandeur d'emploi reçoit du FOREM. Cette carte reprend ses coordonnées et lui permet, via internet, d'accéder à son dossier et d'enregistrer certaines données et démarches.
17. VANDENBROUCKE F. (cité par FRANSSEN A., op. cit.).
18. MILQUET J., op. cit.

Annonces et CV : le dédale administratif et les non-sens de l'orientation

- *« Lorsque nous sommes allés à une séance d'information du FOREM, les animatrices ont expliqué que, selon les statistiques, 80% des emplois se trouvaient par le 'bouche à oreille' et le relationnel. Et pourtant, l'ONEM ne prend en compte que ce qui peut se 'prouver' de manière écrite. »*
- *« Le nom des métiers a changé. Maintenant, une femme de ménage s'appelle 'une technicienne de surface'. Moi je cherchais du travail. Quand le FOREM m'a envoyé une annonce 'd'opérateur de production dans l'agroalimentaire' je ne savais pas ce que c'était… ingénieur peut-être ? »*
- *« J'ai répondu à une annonce sur le site du FOREM. C'était pour les hommes et les femmes soi-disant. Ils ont répondu qu'ils ne prenaient que des femmes. »*
- *« Il faudrait pouvoir faire ses preuves au travail et ne pas être engagé à cause d'une lettre ou d'un CV. »*
- *« On m'a déjà prévenue : en juillet, quand on sera en congé pour la formation, on va m'appeler parce qu'il parait que je peux travailler en titres-services. Je préfère travailler en ALE et continuer la formation, mais je n'aurai sans doute pas le choix. »*
- *« P. est arrivé fin janvier 2009. Au début, il ne disait qu'une chose : 'Le FOREM m'a dit de venir ici parce que je ne sais pas faire des lettres de motivation'. En groupe, nous avons travaillé la lettre de motivation par plusieurs biais, en variant contenus et méthodes. Il en a écrit plusieurs, des toutes petites, de celles qui peuvent s'envoyer partout. Il commençait même à bien se débrouiller. Je suis donc restée sans voix quand, en mars, lors d'un petit entretien individuel, je l'ai entendu dire : 'J'aime bien la formation mais on ne fait pas de lettres de motivation.' Dans sa tête, ça restait inaccessible… »*

Contractualiser (que ce soit dans le cadre du contrat F70 bis signé avec le FOREM [19] ou dans le contexte d'un accord avec le CPAS)…

- *« Le droit à l'intégration sociale introduit le revenu d'intégration comme expression d'un 'contrat' avec la société : le droit à un contrat personnel avec le CPAS pour une existence participante et digne de l'être humain. 'Je participe !' est l'engagement demandé aux usagers, que ce soit via une formation ou un travail adapté. »* [20]

Le contrat, un sérieux facteur de stress pour qui éprouve des difficultés à suivre les contraintes…

- *« P. a 46 ans. Il totalise 244 mois de chômage. Il a, de temps en temps, trouvé des petits boulots de manœuvre. Il n'est pas inactif pour autant, il est bénévole dans un club sportif. Après toutes ces années, l'ONEM le convoque, lui dit qu'il ne peut pas prouver sa recherche d'emploi et lui fait signer un contrat. Il n'a pas lu ce contrat. On le lui a expliqué, bien sûr, en gros, avant qu'il ne le signe, mais il n'a retenu qu'une chose : il doit répondre à deux offres d'emploi minimum par mois. Et pas n'importe comment, il doit 'envoyer des lettres'. Il n'écrit jamais, il ne sait pas comment il doit faire. On a lu ensemble son contrat en entier… Il avait bien d'autres obligations qu'il avait oubliées (tenir un journal de*

19. Le Contrat F70 bis est un contrat de formation accessible aux demandeurs d'emploi, en priorité ceux ne détenant pas de diplôme supérieur au CESI (certificat de l'enseignement secondaire inférieur) ou inscrits depuis au moins deux ans comme demandeurs d'emploi. Il donne droit à une indemnité d'1€ brut de l'heure, ainsi qu'au remboursement des frais de déplacement et de garderie.
*20. SPP Intégration sociale, **Mieux vivre ensemble : 10 ans du droit à l'intégration sociale, 10 ans du SPP Intégration sociale**, Programme de l'évènement organisé le 13/12/2012, Groupe de travail 'La participation des clients', www.mi-is.be/be-fr/formulaire/mieux-vivre-ensemble-10-ans-du-droit-a-lintegration-sociale-10-ans-spp-is*

bord, s'inscrire ou se réinscrire dans des agences d'intérim, garder des preuves de toutes ses recherches,…). Il a bien fallu, à un moment, qu'on trie sa farde du FOREM, celle dans laquelle il doit classer ses offres d'emploi, ses réponses, les réponses des employeurs, ses démarches… Il ne retrouvait plus rien. Au bout de 15 minutes, il a fallu arrêter, il en tremblait. »

- *« D. n'a pas vraiment de difficultés de lecture et d'écriture mais des difficultés à s'exprimer oralement et à mettre ses idées sur papier. Je prends contact avec la conseillère en accompagnement professionnel du FOREM qui l'a orienté. J'explique que ce monsieur ne restera peut-être pas des mois*

en formation vu son niveau, mais qu'il semble avoir très peur, qu'il ne comprend pas quelles marges de manœuvre il a, avec tous ces contrats signés avec le FOREM et l'ONEM. Et que comme ils ont rendez-vous ensemble prochainement, elle pourrait lui expliquer, voire le rassurer. »

... = sanctionner (diminuer ou supprimer les allocations)

- *« Celui qui reçoit des allocations en tant que demandeur d'emploi doit effectivement rechercher du travail ; celui qui refuse constamment de suivre une formation ou de rechercher du travail perdra progressivement ses allocations de chômage. »* [21]

La peur d'être sanctionné : un incitant à se former ?

- *« Le FOREM m'a incité à venir à Lire et Ecrire pour apprendre à écrire des CV et des lettres de motivation parce que j'ai dit que je ne savais pas faire ça. Même les patrons maintenant demandent des lettres. Dans le temps, on allait se présenter. Je n'avais pas toujours quelqu'un pour m'aider à les faire. Ils ont tellement insisté… ! Mais moi je ne voulais pas aller en formation, je voulais trouver du travail. Si je refusais, j'aurais peut-être été rayé du chômage. »*
- *« Si j'ai bien compris, je suis foutu. Je suis venu en formation parce que le FOREM me l'a dit. Mais une fois sorti de cette formation, l'ONEM risque de me rappeler, et je n'ai pas une seule preuve de recherche d'emploi à montrer ! »*

*21. Conseil des ministres, **Meilleur suivi des chômeurs**, Communiqué de presse, 16 et 17 janvier 2004.*

Conclusions

Le concept de l'État social actif à l'origine des politiques d'accompagnement et de suivi des chômeurs repose sur une thèse simple : la protection sociale, compensation pour limiter la galère, a un effet pervers, celui de voir des citoyens actifs devenir des assistés sociaux, démotivés, voire profiteurs.

Cette thèse est largement partagée. Pour Bart Cockx [22], *« selon une opinion largement admise, les régimes d'indemnisation concourent eux-mêmes à créer un esprit de dépendance et à entrainer la persistance du chômage »*.

Parfois l'allocation de chômage est perçue comme à l'origine de tous les problèmes. Ainsi, comme le dit Christian Arnsperger [23], *« selon le raisonnement de l'État social actif, la seule allocation compensatoire, et donc non activatrice, s'avère trompeuse et même socialement dangereuse, créatrice à la fois de troubles civiques (délinquance) et de troubles médicaux (dépression et autres pathologies liées au sentiment d'inutilité sociale) »*.

Cette 'dépendance' est également perçue comme moralement insupportable. Par conséquent, *« le devoir moral des pauvres [est] de sortir eux-mêmes de leur état de dépendance envers les institutions de l'État social, devenues dans la problématique néotravailliste l'objet de tous les soupçons »* [24]. Le problème ainsi posé, la solution réside dans l'activation des personnes pour les motiver et leur rendre santé, moralité et dignité.

---

*22. COCKX B., **Les politiques actives de l'emploi et le rôle des incitations**, in Revue internationale du Travail, vol. 139, n°4/2000.*
23. Cité par FRANSSEN A., op. cit.
*24. DIXON K., **Un digne héritier. Blair et le thatchérisme**, Liber, Raisons d'agir, Paris, 2000.*

Face aux concepteurs de l'État social actif, Bourdieu dénonçait *« l'exaltation conservatrice de la responsabilité individuelle qui porte par exemple à imputer le chômage ou l'échec économique d'abord aux individus eux-mêmes, et non à l'ordre social »* [25].

C'est aussi le point de vue des apprenants en alphabétisation qui font le constat de la difficulté de trouver un travail, difficulté accrue par la crise économique, et surtout mettent en avant les effets pervers des politiques d'activation : démotivation, peur, anxiété et déplacement de l'énergie des personnes et des organismes de la recherche d'emploi vers la recherche de preuves pour faire face aux mesures d'activation, qu'on les appelle 'suivi', 'orientation' ou 'contractualisation'.

En fin de compte, l'effet pervers de l'État-providence, si fortement dénoncé par les concepteurs de l'État social actif, a fait place à un autre effet pervers : celui des mesures d'activation. Qu'a-t-on gagné au change, sinon d'une part une rhétorique qui justifie l'accroissement des inégalités sociales, et d'autre part une politique qui met en œuvre cet accroissement ?

La force des groupes de formation en alphabétisation réside dans leur pouvoir d'analyse des 'règles du jeu' et dans la production d'écrits critiques. Il serait important que d'autres groupes participent aussi à de telles analyses. Par ailleurs, il faut encore améliorer les relais vers les autorités publiques, pour placer ces analyses au rang de revendications.

Anne GODENIR et Aurélie STORME
Lire et Ecrire Wallonie

25. BOURDIEU P., ***Les structures sociales de l'économie****, Seuil, Paris, 2000, p. 23 (cité par GEUENS G., op. cit.).*